

TECHNOLOGUES ET TECHNICIENS EN ARPENTAGE (CNP : 2254)



Un diplôme d'études collégiales de deux à trois ans en géomatique ou en techniques d'arpentage est habituellement exigé des technologues en arpentage.



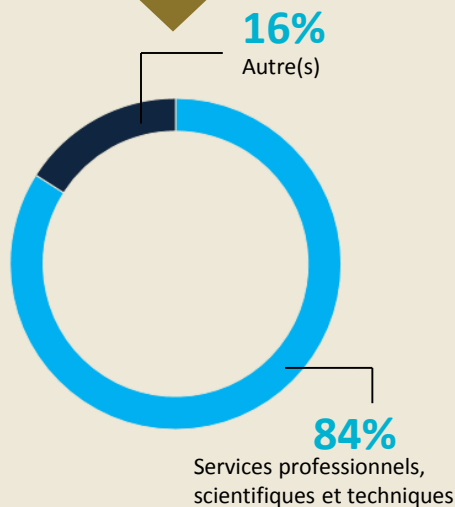
Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **limitées**

Les technologues et les techniciens en arpentage effectuent des levés ou y participent afin de déterminer l'emplacement exact et la position relative des éléments naturels et autres structures à la surface de la terre, sous la terre et sous l'eau. Ils travaillent à tous les ordres de gouvernement, dans des cabinets d'architectes et d'ingénieurs et dans des établissements en arpentage du secteur privé.



Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Emploi selon le secteur



Exemples d'appellation d'emplois

Opérateur de théodolite – arpentage

Technologue en levés techniques

Technologue en géomatique

Fonctions principales:

- aider les ingénieurs-géomètres et les arpenteurs-géomètres à élaborer des méthodes et des procédures de levés;
- effectuer des levés et opérer des instruments et du matériel informatique pour mesurer la distance, les angles, l'élévation et les courbes;
- consigner les mesures et autres informations obtenues au cours des levés;
- déterminer des coordonnées géographiques précises au moyen de systèmes de positionnement global (GPS);
- analyser la latitude, la longitude et les angles, et effectuer des calculs trigonométriques et d'autres calculs nécessaires au tracé à l'échelle du relief, des courbes de niveau et des superficies;
- préparer des dessins, des graphiques et des plans détaillés, ainsi que des notes d'arpentage et des rapports.



40

Demande prévues
2017-2026

21,00 \$

Salaire médian par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.